



Agir pour
la biodiversité

Suivi des rapaces nocturnes dans la Loire



SAISON 2024



REFERENCE DU DOCUMENT

TRANCHAND B, 2024. *Suivi des rapaces nocturnes dans la Loire – Saison 2024.* LPO Auvergne-Rhône-Alpes, 21 pp.

REDACTION ET VALIDATION

Objet	Personne
Rédaction	Bertrand Tranchand, coordinateur réseau Rapaces nocturnes Loire Simon Arnaud, chargé de mission LPO AURA DT Loire
Relecture et validation	Simon Arnaud, chargé de mission LPO AURA DT Loire Nicolas Lorenzini, chargé de mission LPO AURA DT Loire Patrick Balluet, coordinateur « grand-duc d'Europe » Jean-Pierre Brunel, coordinateur « effraie des clochers » Lydie Dubois, coordinatrice « petit-duc Scop »

STRUCTURE

LPO Auvergne-Rhône-Alpes
Siège social : 100 rue des Fougères - 69009 Lyon

Tél : 06 19 43 43 62
Email : bertrand.tranchand@lpo.fr
Site internet : <https://auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/>

CREDITS PHOTO

Page de garde : Jeunes effraies des clochers dans un nichoir en 2024 © V. Broullier

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé aux différents suivis durant cette saison !

SOMMAIRE

TABLE DES ILLUSTRATIONS	4
SOMMAIRE.....	3
CONTEXTE	5
1. Effraie des clochers	6
2. Chevêche d’Athéna	10
3. Chouette hulotte.....	12
4. Chevêchette d’Europe	13
5. Chouette de Tengmalm	14
6. Petit-duc scops	15
7. Grand-duc d’Europe	17
8. Mortalité.....	18
9. Perspectives pour 2025	19
10. Rencontre de fin de saison	20
CONCLUSION	21

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figures :

Figure 1 : Nichoir de Saint-Barthélemy-Lestra	7
Figure 2 : Poussins d'effraie dans un nichoir en 2024	7
Figure 3 : Carte présentant les résultats des visites des nichoirs à effraie en 2024	8
Figure 4 : Evolution des résultats depuis 2014.....	9
Figure 5 : Poussin de chevêche dans un nichoir en 2024.....	10
Figure 6 : Carte présentant les résultats des visites des nichoirs à chevêche en 2024.....	11
Figure 7 : Carte localisant les nichoirs pour la chouette hulotte en place pour la saison 2024.....	12
Figure 8 : Chandelle ayant accueilli une reproduction en 2024.....	13
Figure 9 : Nichoir pour chouette de Tengmalm en place.....	14
Figure 10 : Carte localisant les nichoirs pour le petit-duc en place en 2024.....	15
Figure 11 : Petit-duc Scop dans un Platane en Isère	16
Figure 12 : Nichée de trois jeunes grand-ducs sur la commune de Saint-Chamond	17
Figure 13 : Données de mortalité de l'effraie des clochers.....	18
Figure 14 : Données de mortalité du grand-duc d'Europe.....	18
Figure 15 : Rencontre du groupe Rapaces Nocturnes du 20/11/2024.....	20

Tableaux :

Tableau I : Liste des nichoirs avec reproduction d'effraie des clochers en 2024.....	6
Tableau II : Taille des pontes et des nichées d'effraie depuis 2014	9
Tableau III : Liste des nichoirs avec reproduction de la chevêche d'Athéna.....	10

CONTEXTE

Depuis 2014, la LPO AURA DT Loire mène un suivi de l'effraie des clochers comprenant la pose de nichoirs et le contrôle de l'occupation de ces derniers. Le lycée de Roanne Chervé, en la personne de Bernard Chevalley, et l'Association Roannaise de Protection de la Nature (ARPN) ayant également mis en place des nichoirs en faveur de l'espèce, ces derniers ont été intégrés au suivi départemental et chaque année un bilan de l'occupation des nichoirs est réalisé.

En 2022, grâce au soutien financier du Département de la Loire, la LPO a mis en place un projet portant sur la chevêche d'Athéna. Ainsi, tous les nichoirs posés dans le passé lors de diverses actions ont été recensés, vérifiés, et parfois restaurés. De plus, une trentaine de nouveaux nichoirs a été installée sur des secteurs à enjeux (Gorges de la Loire aval, Monts du Lyonnais et Plateau péluissinois). Là encore, les nichoirs suivis par d'autres structures (lycée Roanne Chervé, ARPN et Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire) ont été intégrés dans l'objectif de réaliser un suivi global au niveau du département sur cette petite chouette des milieux agricoles. Un rapport spécifique a été réalisé sur ce suivi de la chevêche en 2022 pour le Département de la Loire.

Suite à ce travail, il a été décidé d'élargir le groupe thématique portant initialement sur l'effraie des clochers à l'ensemble des rapaces nocturnes, en ayant pour objectif un travail partenarial entre les différentes structures en faveur des chouettes et hiboux de notre département.

Ce rapport présente le bilan à l'échelle départementale des suivis réalisés pour chacun des rapaces nocturnes durant la saison 2024.

1. Effraie des clochers

1.1 Suivi des nichoirs

Le suivi de l'effraie des clochers dans la Loire est réalisé via le contrôle de nichoirs. En 2024, 103 nichoirs sont en place. L'effraie des clochers étant connue pour avoir une période de reproduction relativement étalée dans le temps et des dates de ponte très variables en fonction de la météo et de la ressource alimentaire, les dates des visites sont donc à adapter selon les années. Chaque printemps, quelques nichoirs régulièrement occupés sont suivis de près par Jean-Pierre Brunel, bénévole LPO initiateur de ce suivi. Selon le contenu des nichoirs, il propose une date à partir de laquelle les visites peuvent débuter pour l'ensemble des nichoirs. L'idéal est de contrôler le nichoir quand tous les poussins sont nés et déjà âgés de quelques semaines pour limiter l'impact que peut avoir le départ de la femelle du nid pendant plusieurs heures sur des œufs ou des poussins de quelques jours. Il est préconisé de faire ces visites en fin de journée. En effet, il est probable qu'une fois la femelle envolée du nichoir, elle n'y revienne qu'à la nuit tombée. Ainsi, si elle quitte de jeunes poussins en début d'après-midi, ces derniers peuvent souffrir du froid si la femelle ne revient que plusieurs heures plus tard. Pour les mêmes raisons, il est conseillé de réaliser ces visites lors de journées de beau temps. Parmi les 103 nichoirs en place, 85 ont été contrôlés pendant la période de reproduction pour la saison 2024. Parmi eux, 29 sont fréquentés par l'espèce dont 23 avec reproduction. Le taux d'occupation (nichoir avec effraie, qu'il y ait reproduction ou non) est donc de 28 %. Un total de 28 nichées a été observé (23 premières nichées et 5 secondes nichées) pour 105 jeunes volants produits. Le tableau ci-dessous liste les nichoirs avec présence de l'effraie des clochers.

Tableau 1 : Liste des nichoirs avec reproduction d'effraie des clochers en 2024.

Commune	Lieu-dit	Nb d'œufs vus	Nb poussins vus	Seconde nichée	Nb d'œufs vus	Nb poussins vus	Nb total jeunes estimé
ARTHUN	Le bourg	0	5	NON	0	0	5
BOISSET-SAINT-PRIEST	Fonvial	7	0	/	/	/	7
BOISSET-SAINT-PRIEST	La Vaure		7	OUI	0	3	10
CHALAIN-LE -COMTAL	Les Rayons	0	7	OUI	0	3	10
CIVENS	Randan	0	3	/	/	/	3
COTTANCE	Chantegrillet	0	4	/	/	/	4
GREZIEUX-LE-FROMENTAL	Lachaud	0	3	/	/	/	3
MAGNEUX-HAUTE-RIVE	Le Bourg	0	6	NON	0	0	6
MARCLOPT	Le bourg	0	3	NON	0	0	3
PANISSIERES	Le Crozet	0	3	/	/	/	3
PERREUX	Le Devant	8	5	/	/	/	5
PRECIEUX	Le Bourg	0	3	/	/	/	3
POUILLY-LES-FEURS	La Guédonnière	0	5	/	/	/	5
ROZIER-EN-DONZY	Les Saignes	0	4	/	/	/	4
SAINT-BARTHELEMY	Montviel	0	1	/	/	/	1
SAINT-CYR-LES-VIGNES	Le Perret	0	3	OUI	0	4	7
SAINT-JUST-LA-PENDUE	Les Gouttes	0	2	OUI	0	4	6
SAINT-MEDARD-EN-FOREZ	Le bourg	0	>1	NON	0	0	1
SAINT-THOMAS-LA-GARDE	Le bourg	0	3	NON	0	0	3
SALVIZINET	Le bourg	0	3	/	/	/	3
SURY-LE-COMTAL	Les Chaux	0	4	/	/	/	4
VOUGY	Domaine neuf	0	3	OUI	2 (abandon)	0	3
SAINT-VICTOR-SUR-RHINS	Chemin de la Sarre	0	6	/	/	/	6
TOTAL DE JEUNES							105

Notons que 5 nichoirs ont été occupés pour la première fois cette année :

- Un nichoir à Pouilly-les-Feurs, posé dans une grange en 2021.
- Un nichoir à Magneux-Haute-Rive, installé en 2023 dans une grange.
- Un nichoir à Perreux posé en février 2024 sur un bâtiment en béton.
- Un nichoir à Saint-Barthélemy-Lestra installé dans une grange en 2021.
- Un nichoir posé dans le clocher de Saint-Thomas-la-Garde en 2014 (jamais fréquenté depuis l'installation).



Figure 1 : Nichoir de Saint-Barthélemy-Lestra © B. Tranchand



Figure 2 : Poussins d'effraie dans un nichoir en 2024 ©E. Labouré

La carte ci-dessous localise les nichoirs et le résultat des visites en 2024.

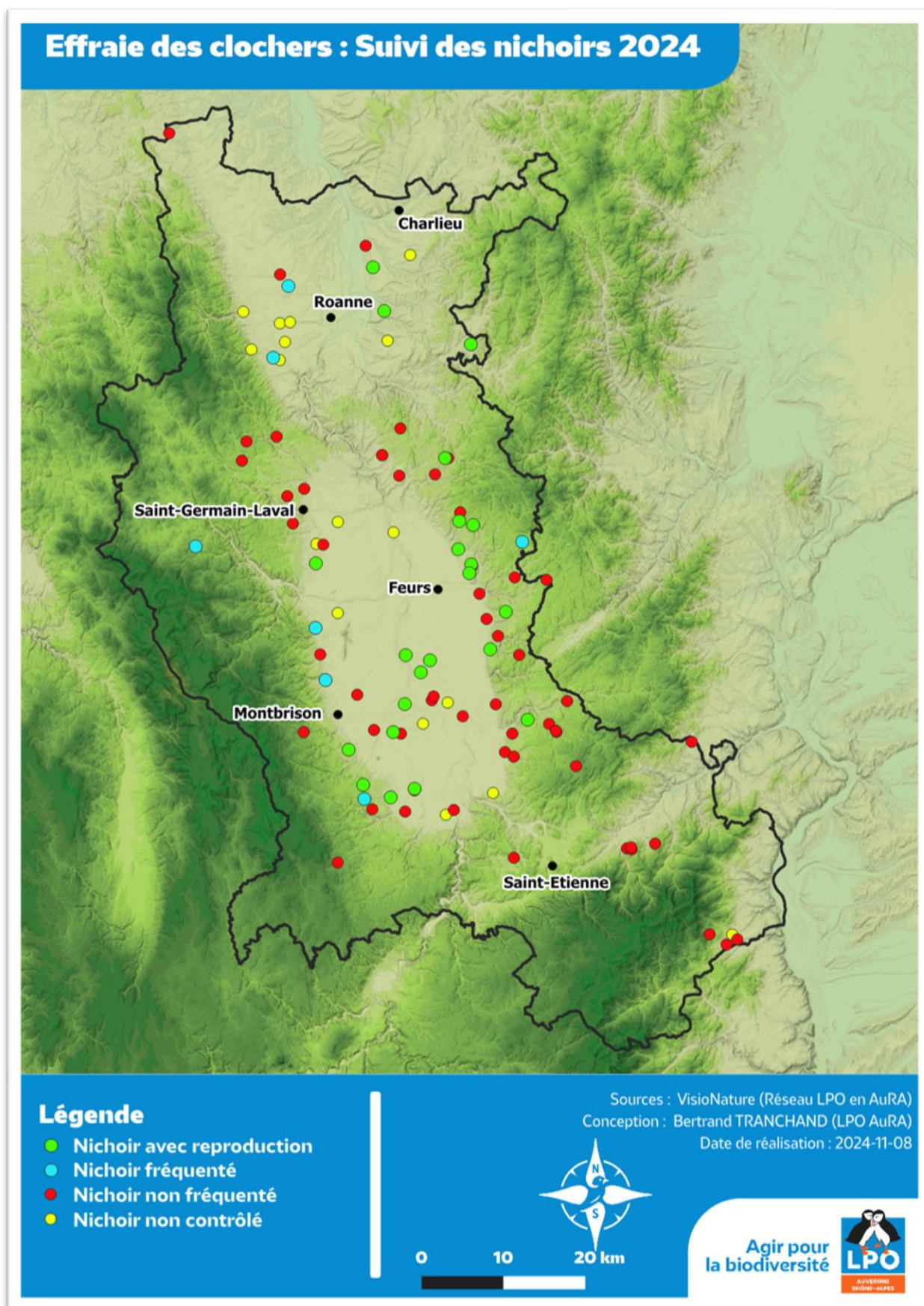


Figure 3 : Carte présentant les résultats des visites des nichoirs à effraie en 2024

1.2 Evolution

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des résultats depuis 2014.

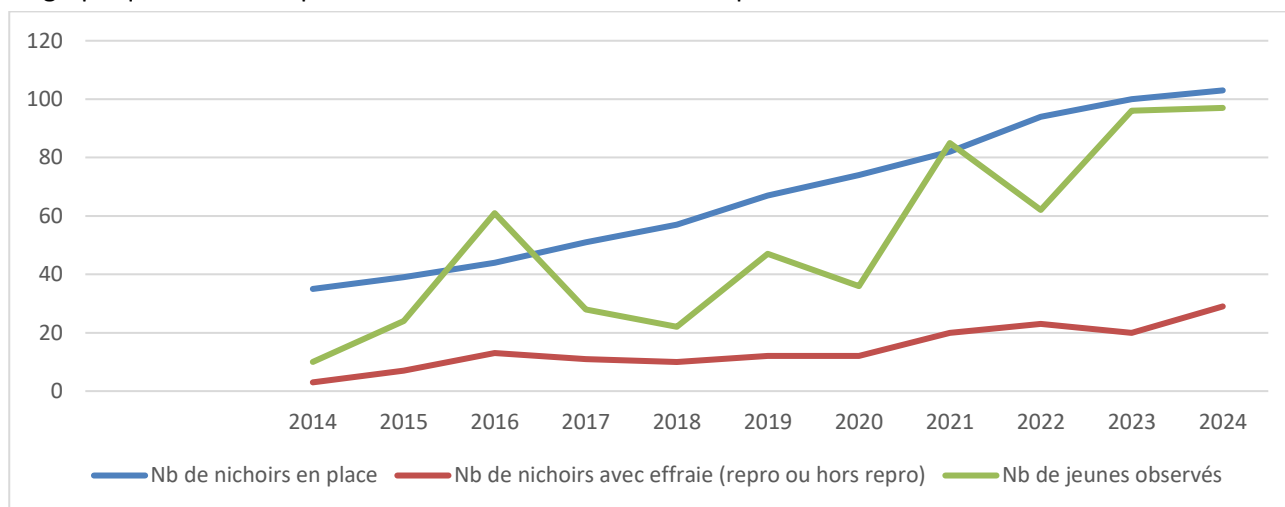


Figure 4 : Evolution des résultats depuis 2014

Le nombre de nichoirs en place depuis 2014 ne cesse d'augmenter chaque année et nous avons atteint en 2023 la centaine. Le nombre de jeunes observés dans les nichoirs est proche de la centaine depuis ces deux dernières années. Le nombre de nichoirs occupés progresse plus lentement, cependant nous avons pu constater qu'il fallait parfois attendre plusieurs années avant qu'un nichoir soit occupé.

Le tableau ci-dessous présente le nombre de nichées et de jeunes depuis 2014.

Tableau I : Nombre de nichées d'effraie et de jeunes depuis 2014

Nombre total de nichées	147
Nombre de premières nichées	129
Nombre de secondes nichées	18
Nombre de nichoirs ayant déjà accueilli une reproduction	32
Nombre de jeunes volants estimés	623

Depuis 2014, 147 nichées ont été observées dans les nichoirs dont 129 premières pontes et 18 secondes pontes. Ces nichées ont été observées dans 32 nichoirs différents pour un total de 623 jeunes.

Tableau II : Taille des pontes et des nichées d'effraie depuis 2014 (sur les 137 nichées dont le nombre de jeunes volants est connu).

Taille moyenne des pontes	4,8 (n=137)
Nb moyen de jeunes volants	4,5 (n=137)
Nb nichées à 0 jeune volant (prédation, abandon)	3
Nb nichées à 1 jeune volant	1
Nb nichées à 2 jeunes volants	5
Nb nichées à 3 jeunes volants	26
Nb nichées à 4 jeunes volants	38
Nb nichées à 5 jeunes volants	25
Nb nichées à 6 jeunes volants	25
Nb nichées à 7 jeunes volants	12
Nb nichées à 8 jeunes volants	2

Depuis le début du suivi, la taille moyenne des pontes est de 4,8 œufs et le nombre moyen de jeunes volants est de 4,5. En 2024, la taille moyenne de ponte est de 4,3 et le nombre moyen de jeunes à l'envol de 4,08.

2. Chevêche d'Athéna

2.1 Suivi des nichoirs

Pour cette troisième année de suivi des nichoirs « chevêche » au niveau départemental, 115 nichoirs sont en place. Comme pour l'effraie des clochers, il est préconisé de contrôler les nichoirs pour la chevêche en fin de journée et lors de journées de beau temps. Afin de limiter le dérangement, nous avons choisi de ne réaliser qu'une seule visite des nichoirs, début juin, période où les jeunes sont présents et en général déjà âgés de quelques semaines.

En 2024, seulement 58 nichoirs ont été contrôlés, faute de participants pour le suivi. Parmi eux, 8 sont fréquentés par la chevêche dont 5 où une reproduction a été constatée. Le tableau ci-dessous présente les nichoirs avec reproduction.

Tableau III : Liste des nichoirs avec reproduction de la chevêche d'Athéna.

Commune	Lieu-dit	Nb d'œufs vus	Nb poussins vu	Nb jeunes volants estimés
NOTRE-DAME-DE-BOISSET	Montégut Est	0	1	1
PERREUX	Chez Cortay	0	2	2
PERREUX	Féchet	4	0	0
PERREUX	Le Bretail	0	2	2
POUILLY-LES-NONAINS	Les Gors	0	3	3
Total de jeunes				8

Seulement 8 poussins ont été observés dans les nichoirs. Le nichoir de Féchet à Perreux contenait 4 œufs qui semblaient abandonnés.



Figure 5 : Poussin de chevêche dans un nichoir en 2024 © E.Doukhan

La carte ci-dessous localise les nichoirs et le résultat des visites en 2024.

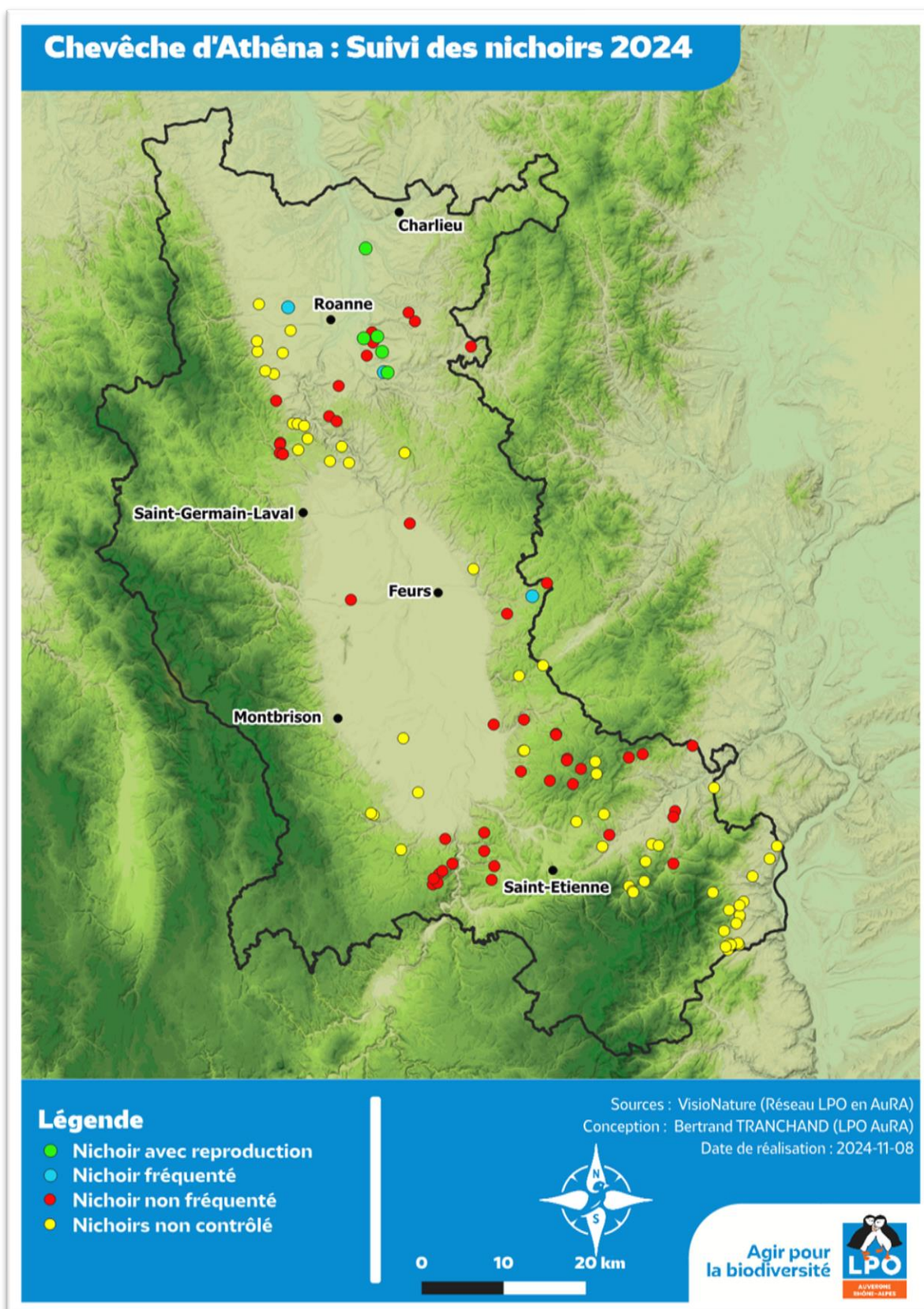


Figure 6 : Carte présentant les résultats des visites des nichoirs à chevêche en 2024

3. Chouette hulotte

3.1 Suivi des nichoirs

Quelques nichoirs en faveur de la chouette hulotte ont été posés par des bénévoles de la LPO AuRA. Depuis quelques années, 12 nichoirs ont été posés par Bernard Chevalley dans la plaine du Roannais, plus précisément dans les parcs urbains de Roanne et le Coteau ce qui porte à 24 le nombre de nichoirs à chouette hulotte connus dans le département. En 2024, la reproduction a été prouvée dans un nichoir sur la commune de Bard, dans les monts du Forez. Des jeunes ont été observés au sol non loin d'un nichoir sur la commune de Sury-le-Comtal mais il n'a pas été possible de confirmer que la reproduction avait eu lieu dans ce dernier.

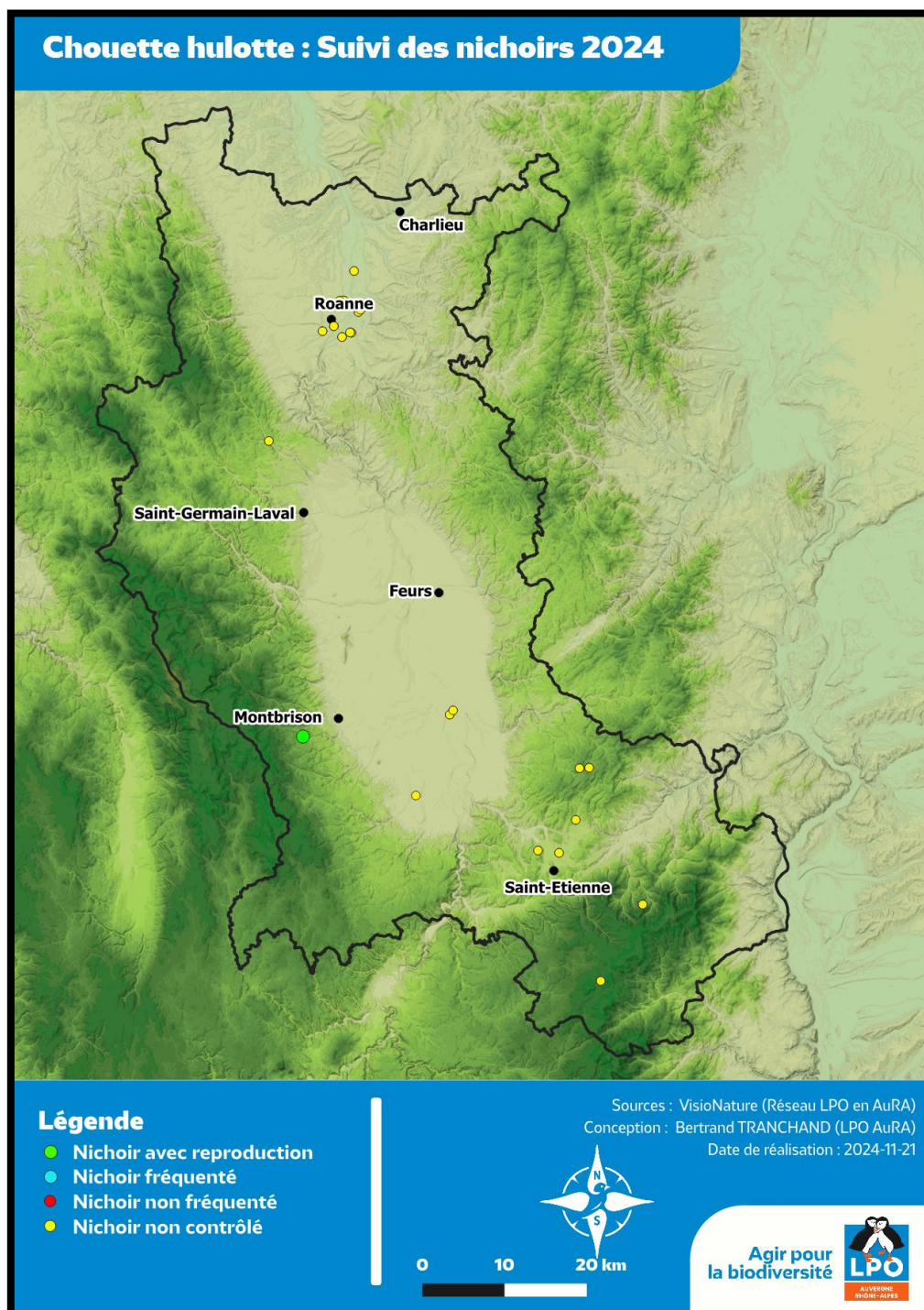


Figure 7 : Carte localisant les nichoirs pour la chouette hulotte en place pour la saison 2024

4. Chevêchette d'Europe

4.1 Recherche des mâles chanteurs

Cette année, contrairement à 2023, aucun suivi salarié n'a été réalisé sur cette espèce et toutes les écoutes ont été réalisées par des bénévoles. Des prospections ont été réalisées dans les 4 massifs abritant l'espèce : Monts de la Madeleine, Bois Noirs, Monts du Forez et Pilat. Au total, 16 à 18 territoires ont été identifiés (contre 12 à 14 en 2023) : 5 dans les Monts de la Madeleine, 2 à 3 dans les Bois Noirs, 7 à 8 dans les Monts du Forez et 2 dans le Pilat. Notons la reproduction certaine de l'espèce sur la commune de Chausseterre avec la découverte d'une loge occupée. Bien que la chandelle abritant le nid ait ensuite été découverte au sol à cause des intempéries, deux jeunes volants ont pu être observés le 25/06.



Figure 8 : Chandelle ayant accueilli une reproduction en 2024© V. Miquel

4.2 Proposition de pose de nichoirs

Dans le cadre de la convention en place avec le Département de la Loire, la LPO a réalisé une visite de l'ENS (Espace Naturel Sensible) de Chausseterre avec des agents de l'ONF, gestionnaires du site, le 21/02/2024. L'objectif de cette rencontre était d'échanger sur les bienfaits de la présence de chandelles pour la biodiversité et notamment pour la reproduction de la chevêchette d'Europe. Selon les gestionnaires, si les arbres déjà morts sont laissés en place, ceux récemment cassés par les intempéries mais non encore secs doivent être coupés car attaqués par les scolytes, qui ensuite se développent et posent de sérieux problèmes sur le peuplement arboricole. Suite à ce constat, la LPO a proposé au Département la pose de nichoirs en faveur de la chevêchette d'Europe. Un bilan avec les préconisations a été rédigé et envoyé en novembre 2024.

5. Chouette de Tengmalm

5.1 Recherche des mâles chanteurs

Comme pour la chevêchette, la recherche de la Tengmalm a été réalisée entièrement par des bénévoles cette année. Les prospections se sont cantonnées aux zones historiques et 8 à 11 territoires ont été localisés (contre 8 en 2023). Dans les Monts de la Madeleine et les Monts du Forez, ce sont respectivement 2 à 3 territoires et 4 à 6 territoires qui ont été identifiés. Aucune recherche n'a été effectuée dans les Bois Noirs. Enfin, 2 territoires ont été notés dans le Pilat. Notons que la reproduction de l'espèce n'a pas été prouvée dans la Loire depuis 2001, ce qui ne signifie pas qu'il n'y ait pas eu de reproduction, mais simplement que celle-ci est très difficile à prouver.

5.2 Pose de nichoirs

Dans le cadre de leur cursus universitaire, quatre étudiants de l'IUT de Saint-Etienne ont travaillé avec la LPO AURA fin 2023 sur un projet de fabrication et de pose de nichoirs pour la chouette de Tengmalm. L'objectif étant d'offrir un choix de sites de nidification plus important sur des secteurs où l'espèce est déjà connue, tout en permettant un suivi de la reproduction par le contrôle de l'occupation de ces nichoirs. Avec l'aide de bénévoles, dix nichoirs ont ainsi été fabriqués lors d'ateliers participatifs puis posés dans deux massifs forestiers d'altitude du Pilat, (Panère et Grand Bois) avec l'accord et parfois l'aide des propriétaires forestiers concernés. Avec les 3 nichoirs déjà installés dans le Pilat en 2022 (qui vont être déplacés prochainement dans des zones plus favorables), un total de 13 nichoirs sont donc présents dans ce secteur pour la chouette de Tengmalm. Le suivi de ces derniers n'a cependant pas été réalisé en 2024.



Figure 9 : Nichoir pour chouette de Tengmalm en place © S. Arnaud

6. Petit-duc scops

En 2024, 4 nichoirs étaient en place dans le sud du Pilat, secteur propice à l'installation de l'espèce, aux alentours de Saint-Pierre-de-Bœuf. Cette année, aucun mâle chanteur n'a été entendu dans le département et aucun nichoir n'a été occupé. Notons que l'espèce est nicheuse à quelques kilomètres de ce secteur, côté Isère.

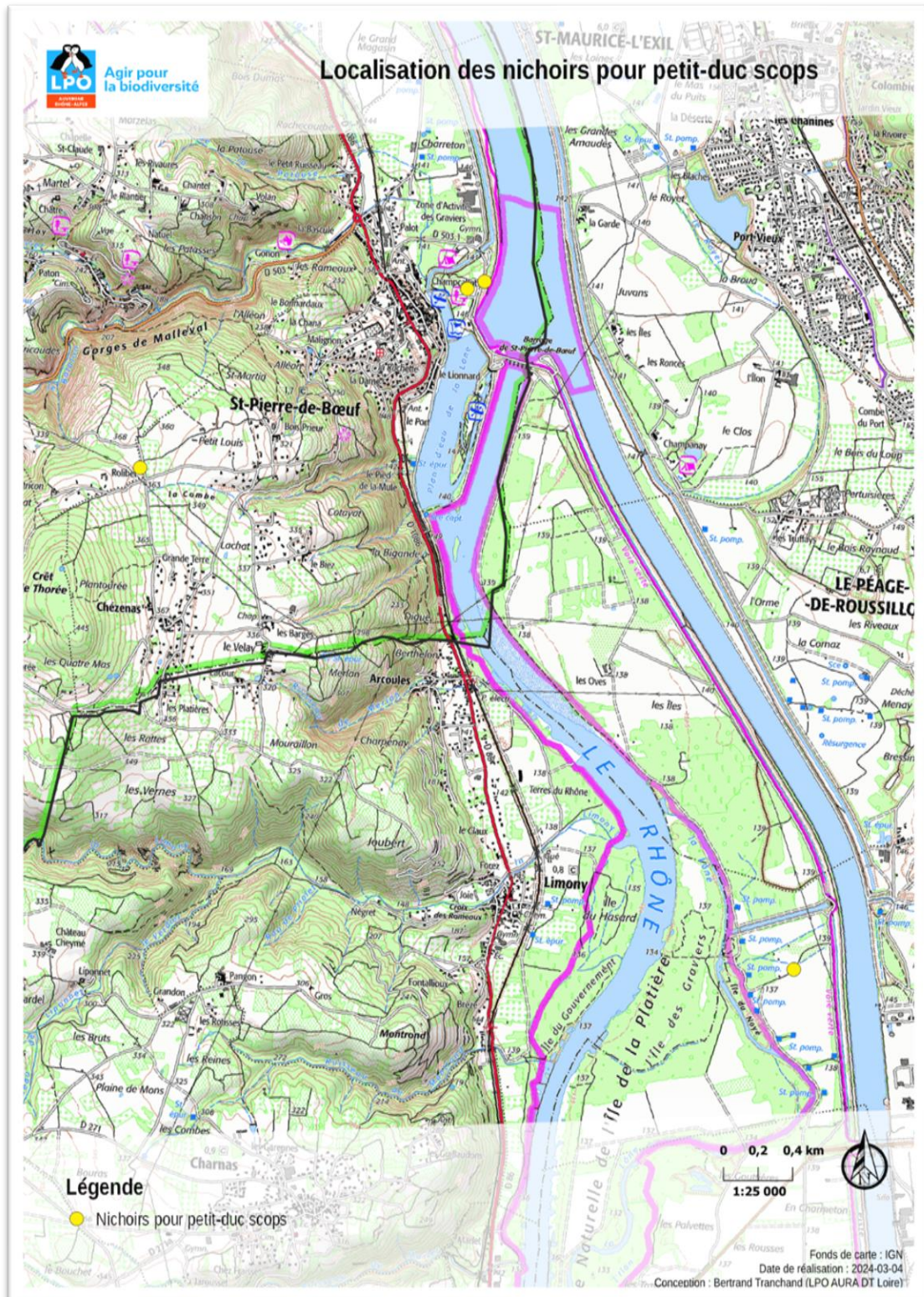


Figure 10 : Carte localisant les nichoirs pour le petit-duc scops en place en 2024

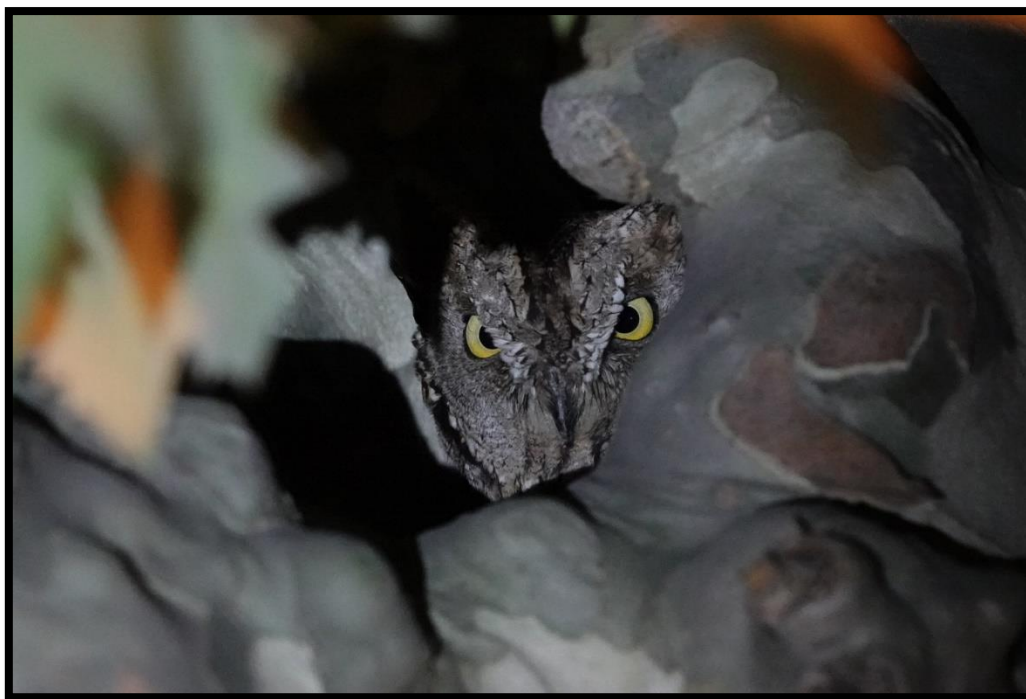


Figure 11 : Petit-duc scop dans un Platane en Isère © L. Dubois

Trois secteurs avec des données régulières sont identifiées dans le département :

Le bourg de Saint-Jodard, dans les gorges de la Loire aval, et plus particulièrement les alentours du monastère où des mâles chanteurs ont été contactés en 2016, 2017 et 2019. Notons qu'au moins trois mâles chanteurs avaient été identifiés en 2016. Les gestionnaires du monastère (Institut Plantatio) ont été rencontrés en mars 2023 pour les sensibiliser à la présence de l'espèce qui fréquente les gros arbres présents dans la propriété. Des nichoirs doivent être installés par ces derniers, notamment pour compenser la coupe de quelques arbres à cavité menaçant de tomber et posant des problèmes de sécurité.

Le sud de l'Hôpital-le-Grand, dans la Plaine du Forez, où un chanteur a été contacté en 2019, 2020 et 2021.

Les environs du barrage de Saint-Pierre-de-Bœuf dans le Pilat avec des contacts en 2018 et 2023.

7. Grand-duc d'Europe

Un suivi, coordonné par Patrick Balluet, est réalisé sur cette espèce depuis de nombreuses années. La pression d'observation reste bonne en 2024 avec 502 données collectées. L'espèce a été notée sur 78 communes cet hiver, avec au moins un mâle adulte chanteur. Sur 25 de ces sites, c'est un couple qui a été contacté.

Un suivi de la reproduction a été réalisé sur 12 sites "témoins" et un échec a été constaté pour 5 de ces derniers. Ce sont 13 jeunes à l'envol qui ont été observés soit une productivité de 1,08 jeune à l'envol par couple et 1,86 jeune par couple productif. En dehors de ce périmètre, des données de reproductions ont pu être recueillies sur 11 autres sites ce qui donne un total de 33 jeunes à l'envol sur 23 sites. La date moyenne de ponte se situe au 20 février, date classique pour l'espèce.

Depuis plus de 10 ans, une soirée d'écoute simultanée sur tous les ravins de la vallée du Rhône (sur la Loire, l'Ardèche, le Rhône et l'Isère) est organisée. En 2024, plus de 80 personnes ont participé à cette prospection.



Figure 12 : Nichée de trois jeunes grand-ducs sur la commune de Saint-Chamond © Joël Vial

8. Mortalité

Suite aux questions concernant la mortalité des espèces abordées lors de la rencontre du groupe Rapaces Nocturnes du 20/11/2024 (voir partie « 9. Rencontre de fin de saison »), l'export des données de mortalité a été réalisé pour l'effraie des clochers et le grand-duc d'Europe. Le graphique ci-dessous présente les données de mortalité de l'effraie des clochers issue de Faune-AURA depuis 2010.

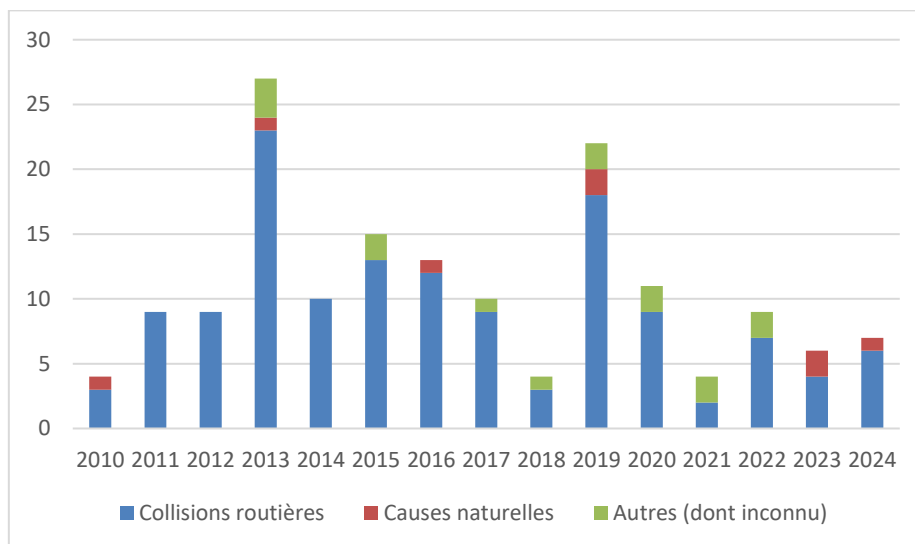


Figure 13 : Données de mortalité de l'effraie des clochers

Concernant l'effraie, 160 données de mortalités ont été collectées dans la Loire entre 2010 et 2014. Sans surprise, 85 % des données concernent des cas de collisions routières. Les causes naturelles de mortalité arrivent en seconde position (chute du nid, prédation). Les collisions ont été importantes en 2013 et 2019, mais aucune relation avec le nombre de jeunes envolés des niochirs ne semble pouvoir être établie.

Le graphique ci-dessous présente les données de mortalité pour le grand-duc d'Europe depuis 2010.

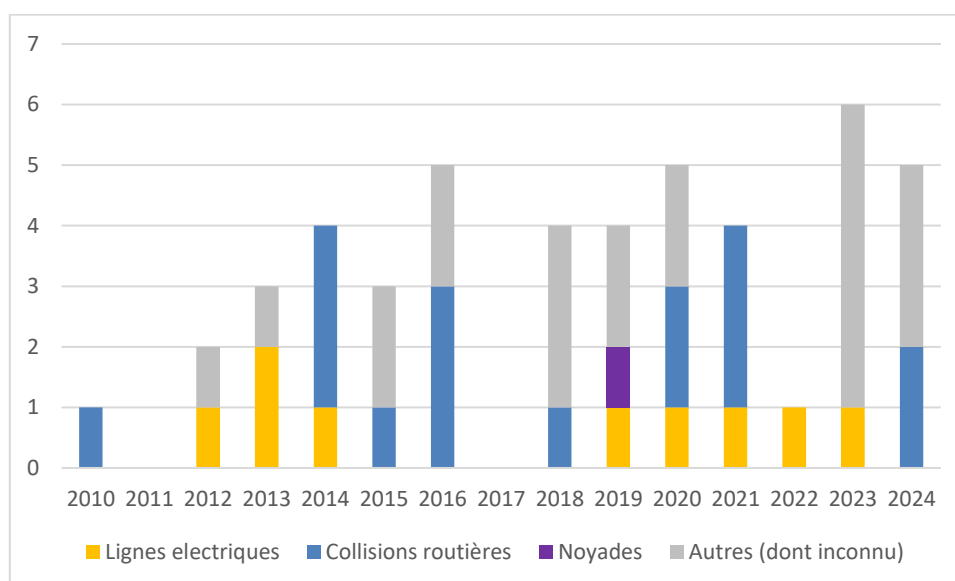


Figure 14 : Données de mortalité du grand-duc d'Europe

Depuis 2010, 47 données de mortalité de grand-duc ont été collectées. Les collisions routières concernent

au moins 34 % des données, et les électrocutions ou les percussions de lignes électriques représentent 19 % des données.

9. Perspectives pour 2025

- La LPO France a répondu à un appel à projet lancé par la Française des Jeux et l'Office Français de la Biodiversité dans le cadre du Loto de la Biodiversité. Le projet, intitulé « Une chouette, un village » a pour objectif de mettre en place en 3 ans 3 000 nichoirs en faveur de l'effraie et de la chevêche en France. Dans la Loire, nous aurons une vingtaine de nichoirs à poser par an en 2025, 2026 et 2027. En parallèle, il sera demandé de recréer des habitats favorables à la biodiversité proche des sites de pose : plantation de haies, d'arbres isolés, création de murets, d'hibernaculum... Si ce projet est validé, du temps salarié sera financé chaque année pour coordonner le travail, organiser les différents chantiers et réaliser un bilan des actions.
- Comme chaque année, une prospection « grand-duc » est organisée dans le Pilat par des bénévoles LPO des délégations Loire, Ardèche, Rhône et Isère. Elle aura lieu le 25/01/2025 avec une partie en salle dès l'après-midi, puis recherche de l'espèce sur le terrain en soirée. Il est possible de ne participer qu'à une partie de la prospection (salle ou terrain). Lydie Dubois est la référente côté Loire pour cette prospection.
- En mars 2025 aura lieu la 16^{ème} nuit de la Chouette. Cela sera donc l'occasion de proposer des sorties, soirées conférences, ou encore d'organiser des prospections. Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Loire Forez agglomération, les salariés de la LPO auront du temps pour organiser des soirées conférences et des prospections, notamment entre Montbrison et Boën-sur-Lignon. De plus, des bénévoles de la LPO ont déjà prévu d'organiser des sorties dans le Roannais et les Monts ou la Plaine du Forez. Une animation aura également lieu au cinéma de Pélussin avec la diffusion d'un film sur la chouette hulotte. Enfin, L'ARPN organisera un évènement le 15/03/2024, mais le lieu n'a pas encore été déterminé. Un programme sera établi début 2025 pour lancer la communication à ce sujet.
- Un suivi des grands-ducs sera réalisé sur le site N2000 des gorges de la Loire amont par les salariés et bénévoles de la LPO à partir de décembre 2024 pour la saison de reproduction 2025.

10. Rencontre de fin de saison

Une rencontre du groupe Rapaces Nocturnes a été organisée le 20/11/2024 à la Maison de la Nature à Saint-Etienne. Au total, 25 participants étaient présents (19 en présentiel et 6 en distanciel). Le bilan 2024 a été présenté, ainsi que les perspectives 2025. Différents échanges ont eu lieu, et des questions ont été posées. Parmi les informations et sujets abordés, notons les suivants :

- Observons-nous une corrélation entre le nombre de collisions routières dont sont victimes les effraies et le nombre de jeunes envolés des niochirs ? Réponse : Ce travail n'a pas été réalisé.
- Avons-nous des données de mortalité de grand-duc cette années ? Réponse : oui, au moins deux données de mortalité (voir partie Mortalité page 18).
- Emmanuel Vérichel informe que dans le cadre de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers où siège la LPO, des projets de restaurations de bâtis anciens sont régulièrement présentés. Si la LPO fait remonter systématiquement les enjeux concernant les espèces du bâti (notamment chevêche et effraie), la commission refuse pour l'instant de nous mettre en relation avec les propriétaires. Cette situation est dommageable car ceci pourrait permettre la mise en place d'aménagements, la sensibilisation de propriétaires, et le maintien de sites de reproduction.
- Est-ce que les grands-ducs du Pilat souffrent du développement de la viticulture dans les ravins rhodaniens ? Lydie et Pascal Dubois, suivant l'espèce depuis de nombreuses années sur ce secteur signalent que oui, et que les oiseaux se déplacent beaucoup ces dernières années à cause du dérangement.



Figure 15 : Rencontre du groupe Rapaces Nocturnes du 20/11/2024 © S. Arnaud

CONCLUSION

Depuis 2022, le groupe « effraie » de la Loire s'est élargi à toutes les espèces de rapaces nocturnes nicheuses dans le département. Le suivi de l'effraie des clochers, avec un réseau de plus de 100 nichoirs en 2024, fonctionne bien et cette année 23 nichoirs ont accueilli une reproduction pour un total de 105 jeunes.

Le suivi des nichoirs pour la chevêche a quant à lui débuté en 2022 et en 2024 ce sont 115 nichoirs qui sont en place. Ce suivi est plus compliqué à lancer et en 2024 seulement la moitié a été contrôlée. Les résultats sont pour l'instant peu encourageants avec seulement 5 reproductions pour 8 jeunes.

Concernant la chouette hulotte, 24 nichoirs sont localisés, mais le suivi est également très limité et une seule preuve d'occupation a été observée.

Fin 2023, des étudiants de Saint-Etienne ont monté un projet en partenariat avec le LPO ayant pour objectif la fabrication de nichoirs pour la chouette de Tengmalm. Dix nichoirs ont été installés sur les communes de Saint-Régis-du-Coin et de Tarentaise. Au total, 13 nichoirs pour cette espèce étaient en place en 2024 mais aucun n'a pu être contrôlé. La recherche des mâles chanteurs a cependant permis d'estimer 8 à 11 territoires dans le département.

La recherche de la chevêchette d'Europe a été réalisée sur les quatre massifs forestiers accueillant l'espèce (Madeleines, Bois Noirs, Forez et Pilat) et 16 à 18 territoires ont été identifiés. Notons qu'une loge occupée par un couple a été découverte dans une chandelle dans les Bois noirs et que deux jeunes volants ont été observés sur ce site au mois de juin, prouvant la réussite de la reproduction.

Cette année, aucun chanteur de petit-duc n'a été contacté, et les 4 nichoirs en places n'ont pas été fréquentés.

Enfin, le suivi du grand-duc d'Europe a permis de contacter l'espèce sur 78 communes cette année et la reproduction a été prouvée pour 18 couples.

En 2025, la 16ème nuit de la chouette sera l'occasion de réaliser des sorties découvertes, des prospections et soirées conférences pour sensibiliser le grand public et améliorer les connaissances sur certaines espèces. Enfin, un projet porté par la LPO France en attente de validation va peut-être nous permettre d'obtenir des financements pour réaliser des poses de nichoirs en faveurs de l'effraie et de la chevêche sur 3 ans à partir de 2025.